



Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne d'appel à projets

1^{er} et 2nd degrés -Public

TARN-ET-GARONNE

Année scolaire 2022-2023

Éditorial



Le déploiement de l'éducation artistique et culturelle est un objectif indispensable pour viser l'autonomie de nos élèves. Il s'agit, entre autres, de les former à un jugement critique en leur proposant des expériences artistiques sensibles, diversifiées, participantes au devenir citoyen et au développement personnel de chaque élève.

L'école est un espace-temps privilégié, démocratique, républicain et unique pour que l'enfant rencontre l'art et ce, dès la maternelle. Entre pratiques, rencontres et connaissances, il goutera à la joie de s'exprimer par ses sens qui, petit à petit, feront sens : prendre son temps pour apprendre par corps, contempler. « *Essayer, rater, rater encore, rater mieux* », la phrase de Beckett résonne des expériences enfantines autour des différents matériaux que peut proposer une éducation à l'art, une éducation par l'art. Laisser les enfants agir et dire pour grandir dans une pédagogie du sensible, c'est leur permettre de renouveler leur rapport au réel, de construire l'idée espérante que rien n'est définitif.

Vous trouverez dans ce livret départemental différents projets déjà structurés et élaborés auprès de partenaires culturels présents sur le territoire avec aussi les propositions et le suivi portés par la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle .

Le support du développement de l'EAC dans les établissements du Tarn et Garonne, afin d'atteindre le 100%, est l'outil ADAGE qui permet de recenser les projets, de les solliciter et de les financer. Les conseillers pédagogiques départementaux sont là pour vous accompagner et source de propositions .

Pierre Roques,
Directeur académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn-et-Garonne

ADAGE

permet aux établissements de :

RECENSER DES PROJETS

Tout au long de l'année

CANDIDATER A DES PROJETS

**dans le cadre de la campagne d'appel à projets du
TARN-ET-GARONNE**

Du 16 mai au 16 septembre 2022

CONSULTER, RÉSERVER, FINANCER DES OFFRES PASS CULTURE

Tout au long de l'année

pour le 2nd degré seulement

Des projets d'EAC

Dans le cadre de la campagne départementale 2022-2023, vous pouvez candidater à :

1. des projets autour du cinéma audiovisuel

École et cinéma : aller au cinéma

2. des projets autour du spectacle vivant et des arts visuels

Accompagnement pour participer au dispositif Danse à l'école

Participer à la rencontre Danse à l'école

Accompagnement en arts du cirque à l'école

Le Big Band des Arts

3. des projets autour de la littérature

Participer à un prix littéraire

Rencontrer un auteur

4. des projets autour du patrimoine, des musées, de la langue et culture régionale

Les enfants du Patrimoine en Tarn-et-Garonne

Visite au musée

Les occitanes de Belleperche

5. des projets autour des arts plastiques

Une année de sculpture

Visite au musée

5. des projets aux regards croisés

Classe immersion culture et langue anglaise

Aux Arts citoyens : échappées poétiques

Période d'inscription du 16 mai au 16 septembre

Les candidatures sont à déposer sur l'application [ADAGE](#), en respectant le calendrier renseigné ci-dessus

Portail webarena académie de Toulouse- <https://si2d.ac-toulouse.fr/>, scolarité du 2nd degré, application dédiée aux parcours éducatifs, ADAGE

Lors du dépôt de projet, veuillez indiquer dans la partie « Titre » du formulaire, les nomenclatures indiquées pour chaque proposition.

| ÉCOLE ET CINÉMA

École et cinéma : aller au cinéma

Titre à renseigner dans ADAGE : 82; école au cinéma

Domaines
cinéma audiovisuel
Partenaire
cinémas du Tarn-et-Garonne
Contact
Sabine Contival coordinatrice pédagogique DSDEN 82 cpd-artsplastiques.ia82@ac-toulouse.fr
Jo Misfeldt coordinatrice cinéma de Caussade coordinationcinmaeac82@gmail.com
Public cible
école (maternelle, élémentaire) collège (classes de 6ème)
Effectif
classe
Lieux
Beaumont de Lomagne, Les nouveaux bleus Bressols, La Muse Castelsarrasin, Le Vox Caussade, Cinéma Théâtre Montauban, Le Paris Moissac, Le Concorde Saint-Antonin-Noble-Val, Le Querlys Valence d'Agen, Apollo Verdun sur Garonne, Cinéma Cinéma itinérant, Circuit Querci-mage Cinéma le plus proche de l'école, de l'établissement scolaire
Période
novembre 2022 à juin 2023

Le projet

École et cinéma est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma initié par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée avec le Ministère de la Culture et de la Communication et par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du Ministère de l'Education Nationale. Il est mis en œuvre au niveau national par l'association Passseurs d'images avec le soutien en région des Direction des affaires Culturelles, des Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale et des collectivités territoriales. Il a pour objectif de faire découvrir aux élèves le cinéma en tant qu'art.

La démarche

Étape 1

Septembre/octobre : inscription des classes au dispositif via ADAGE.

Étape 2

De novembre à juin : en classe, avant chaque séance, sensibilisation au film qui va être vu au cinéma (ateliers, travail autour de l'affiche, visionnage de courts extraits visuels, musicaux...).

Étape 3

Au cinéma : visionnage (trois films dans l'année, un film par trimestre).

Étape 4

Après le visionnage : retour sur le film.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/ appréhender des œuvres et des productions artistiques/ échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptée à un production.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre/ exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

Restitutions envisagées/possibles

Travail autour de l'outil « mon cahier de cinéma » pour compléter le PEAC en classe.

Dépenses à envisager

Billetterie : 2€50 par élèves

transports des élèves (une partie des frais peut être prise en charge par le Conseil Départemental, contacter: service.cultureledepartement82.fr).

| LE SPECTACLE VIVANT ET LES ARTS VISUELS

Accompagnement pour participer au dispositif Danse à l'école

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; accompagnement danse à l'école**

Domaines
danse
Partenaires
DSDEN, USEP, compagnies de danse, collectivités territoriales, communautés des communes, TGAC
Contact
Céline Cantagrel CPDEPS référent danse—1er degré cpdeps.ia82@ac-toulouse.fr
Public cible
école (de la GS au CM2) Public
Effectif
non défini
Lieux
dans les écoles : pour les accompagnements 4 lieux identifiés sur le département : Montauban, Moissac, Caussade, Bressols
Période
accompagnement des élèves : toute l'année scolaire rencontres « danse à l'école » en fin d'année scolaire
Intervenant
intervenants extérieurs agréés : artistes, danseurs, chorégraphes... conseillers pédagogiques EPS

Le projet

Mener avec sa classe un projet en danse contemporaine en étant partiellement accompagné par un professionnel agréé. Participer à une rencontre « danse à l'école » où les élèves présentent leur chorégraphie et assistent à un spectacle de professionnels, échangent avec les artistes avec les artistes et avec les autres classes sur leur projet (« boîte à danser »). Ce projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).

La démarche

Étape 1

Candidater pour être accompagné afin de mener le projet en « danse ». Participer à la réunion explicative du dispositif « danse à l'école », du cahier des charges, des ressources pédagogiques mises à disposition...

Étape 2

Mettre en œuvre un processus de création en danse avec ses élèves : mener une unité d'apprentissage en danse avec sa classe avec l'aide d'un professionnel agréé ou conseiller pédagogique EPS pour certaines séances et le reste seul pour aboutir une chorégraphie. Construire le PEAC des élèves au travers de cette action.

Étape 3

Participer à une rencontre « danse à l'école » du département pour que les élèves montrent leur chorégraphie, assistent à un spectacle de professionnels, échangent avec les artistes, avec les autres classes sur leur projet (« boîte à danser »).

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres chorégraphiques/ échanger avec un artiste, danseur, chorégraphique/ apprêhender des œuvres chorégraphiques et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production chorégraphique/ mettre en œuvre un processus de création/ concevoir et réaliser la présentation d'une chorégraphie/ s'intégrer dans un processus lors de la rencontre « danse à l'école ».

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ utiliser un vocabulaire approprié de la danse/ mettre en relation différents champs de connaissances/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre chorégraphique.

Restitutions envisagées/possibles

Participer à une rencontre « danse à l'école ».

Dépenses à envisager

Prise en charge de l'accompagnement auprès des élèves par un intervenant extérieur agréé par la DSDEN.

Participation financière de l'école pour assister au spectacle de danse de professionnels lors de la rencontre « danse à l'école » et au transport pour aller sur un lieu culturel (une partie des frais peut être prise en charge par le Conseil Départemental (contacter : service.cultureledepartement82.fr)

Participer à la rencontre Danse à l'Ecole

Titre à renseigner dans ADAGE : 82; rencontre danse à l'école

Domaines
danse
Partenaires
DSDEN, USEP, compagnies de danse, collectivités territoriales, communautés des communes, TGAC
Contact
Céline Cantagrel CPDEPS référent danse—1er degré cpdeps.ia82@ac-toulouse.fr
Public cible
école (de la GS au CM2) collège (6ème)
Effectif
non défini
Lieux
rencontres - 4 lieux identifiés sur le département : Montauban, Moissac, Caussade, Bressols
Période
Fin d'année scolaire 2022- 2023
Intervenant
intervenants extérieurs agréés : artistes, danseurs, chorégraphes... conseillers pédagogiques EPS

Le projet

Mener avec sa classe un projet en danse contemporaine. Participer à une rencontre « danse à l'école » où les élèves présentent leur chorégraphie, assistent à un spectacle de professionnels, échangent avec les artistes avec les artistes et avec les autres classes sur leur projet (« boîte à danser »). Ce projet permet d'enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

La démarche

Étape 1

Participer à la réunion explicative du dispositif Danse à l'Ecole, du cahier des charges, des ressources pédagogiques mises à disposition...

Étape 2

Mettre en œuvre un processus de création en danse : mener une unité d'apprentissage en danse avec sa classe pour aboutir à une chorégraphie. Construire le PEAC des élèves au travers de cette action.

Étape 3

Participer à une rencontre Danse à l'école du département pour que les élèves montrent leur chorégraphie, assistent à un spectacle de professionnels, échangent avec les artistes, avec les autres classes sur leur projet (« boîte à danser »).

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres chorégraphiques/ échanger avec un artiste, danseur, chorégraphique/ apprécier des œuvres chorégraphiques et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production chorégraphique/ mettre en œuvre un processus de création/ concevoir et réaliser la présentation d'une chorégraphie/ s'intégrer dans un processus lors de la rencontre « danse à l'école ».

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ utiliser un vocabulaire approprié de la danse/ mettre en relation différents champs de connaissances/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre chorégraphique.

Restitutions envisagées/possibles

Participer à une rencontre « danse à l'école ».

Dépenses à envisager

Prise en charge de l'accompagnement auprès des élèves par l'enseignant, un intervenant extérieur agréé par la collectivité ou autre structure.

Participation financière pour la classe pour assister au spectacle de danse de professionnels lors de la rencontre Danse à l'école et au transport pour aller sur un lieu de rencontre.

Accompagnement en arts du cirque à l'école

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; arts du cirque**

Domaines
cirque
Partenaires
DSDEN, boîtes à malice, collectivités territoriales, communautés des communes
Contact
Céline Cantagrel CPDEPS cpdeps.ia82@ac-toulouse.fr
Public cible
école (cycle 3) collège (6ème)
Effectif
non défini
Lieux
dans les écoles et dans la salle spécifique cirque : pour les accompagnements Journée de rencontre Cirque à l'école à Montauban (juin 2023)
Période
année scolaire 2022- 2023
Intervenant
intervenants extérieurs agréés cirque conseillers pédagogiques EPS et CPD arts et culture

Le projet

Faire vivre aux élèves un projet en arts du cirque en étant partiellement accompagné par un professionnel agréé. Faire participer les élèves à la rencontre départementale « Les arts du cirque à l'école », leur permettre d'assister à un spectacle d'artistes circassiens. Enrichir le PEAC de l'élève au travers de ce projet.

La démarche

Étape 1

Candidater via ADAGE pour être accompagné afin de mener le projet Arts du cirque à l'école. Participer à la réunion explicative du dispositif, du cahier des charges, des ressources pédagogiques mises à disposition...

Étape 2

Mener une unité d'apprentissage en arts du cirque avec sa classe avec l'aide d'un professionnel agréé sur certaines séances.

Étape 3

Participer à la rencontre Les arts du cirque à l'école du département pour que les élèves assistent à un spectacle de professionnels, échangent avec les artistes du monde du cirque.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres chorégraphiques/ échanger avec un artiste, danseur, chorégraphique/ apprécier des œuvres chorégraphiques et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production chorégraphique/ concevoir et réaliser la présentation d'une chorégraphie/ s'intégrer dans un processus lors de la rencontre « danse à l'école ».

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ utiliser un vocabulaire approprié de la danse/ mettre en relation différents champs de connaissances/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre chorégraphique.

Restitutions envisagées/possibles

Participer à la journée finale Les arts du cirque à l'école.

Dépenses à envisager

Prise en charge de l'accompagnement auprès des élèves par un intervenant extérieur agréé par la DSDEN.

Participation financière de l'école au transport pour se rendre à la salle spécifique à Montauban pour mener une ou plusieurs séances et pour assister au spectacle de cirque en fin d'année (+prise en charge des places).

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le conseil départemental (contacter : service.cultureledepartement82.fr).

Le Big Band des Arts

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; big band des arts**

Domaines
danse, théâtre, musique...
Partenaires
Tarn-et-Garonne Arts et Culture
Contact
conseillers pédagogiques départementaux
Marie Besson, Sonia Ducasse, Annabelle Couty
TGAC
05 63 91 83 96
Public cible
de la maternelle au lycée
Effectif
classe
Lieux
salles de spectacles dans le département
Période
année scolaire 2022- 2023
Intervenant
artistes

Le projet

Après avoir assisté au spectacle, les élèves sont invités à rencontrer les artistes et à vivre des ateliers de pratique.

La démarche

Étape 1

Candidater via ADAGE puis auprès de Tarn-et-Garonne Arts et culture

Étape 2

Les élèves assistent au spectacle.

Étape 3

Les élèves échangent avec les artistes et participent à des ateliers de pratique artistique.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres chorégraphiques/ échanger avec un artiste, danseur, chorégraphique/ apprécier des œuvres chorégraphiques et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production chorégraphique/ Mettre en œuvre un processus de création/ s'intégrer dans un processus lors de la rencontre « danse à l'école ».

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ utiliser un vocabulaire approprié de la danse/ mettre en relation différents champs de connaissances/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre chorégraphique.

Dépenses à envisager

Participation financière de l'école pour assister au spectacle. (voir brochure)

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le Conseil Départemental (contact : service.cultureledepartement82.fr).

LA LITTÉRATURE

Participer à un prix littéraire

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; prix littéraire**

Domaines	
livre et lecture	
Partenaires	
association REEL	
Contact	
conseillers pédagogiques départementaux	
cpd-artsplastiques.ia82@ac-toulouse.fr	
Association REEL	
vivrelire82mail.com	
Public cible	
cycle 1 : Prix Haut comme trois pommes	
cycle 2 : Prix Graines de lecteurs	
cycle 3 : Prix Manuel Azana	
collège : Prix des collèges 82	
Effectif	
classe	
Lieux	
classe	
Période	
de novembre 2022 à mai 2023	
Intervenant	
auteurs, illustrateurs	

Le projet

À partir d'une sélection de 3 ou 4 albums/ouvrages, les enfants lisent et sont invités à réaliser une création artistique dans le ou les domaines de leur choix en lien avec les livres. Des animations pédagogiques, des pistes d'exploitation pédagogiques, des interventions d'artistes sont proposées. En mai, les élèves procèdent au vote et choisissent l'ouvrage qu'ils préfèrent. Les résultats des prix sont dévoilés lors de l'ouverture du salon du livre à Eurythmie, Montauban. Les productions plastiques peuvent être exposées au salon du livre. Les classes peuvent, si elles le souhaitent, se produire sur scène à Eurythmie lors du salon du livre. Les classes peuvent recevoir un auteur, un illustrateur.

La démarche

Étape 1

De septembre à octobre, inscriptions via ADAGE et auprès de l'association REEL. Pour participer au prix. Possibilité de recevoir en classe un auteur de la sélection. Inscription sur le plan de formation des animations pédagogiques pour participer aux animations pédagogiques (un module de 3 animations départementales est proposé).

Étape 2

De novembre à mai, lecture des albums en classe et exploitations pédagogiques.

Étape 3

En mai, vote dans les classes et envoi des résultats à l'association REEL. Proclamation des résultats des votes et remise des prix au salon du livre.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres chorégraphiques/ appréhender des œuvres chorégraphiques et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production chorégraphique/ concevoir et réaliser la présentation d'une production.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ mettre en relation différents champs de connaissances/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre chorégraphique.

Restitutions envisagées/possibles

Possibilité d'exposer les réalisations plastiques ou autres au salon du livre.

Dépenses à envisager

Achat des albums

Venue de l'auteur : 180€ (1/2 journée), 250€ (1 journée)

Rencontrer un auteur

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; rencontrer un auteur**

Domaines
livre et lecture
Partenaires
Associations : Confluences, REEL, mosaïques en Val (livres d'artistes), Beaumont de Lomagne et Valence d'Agen.
Contact
conseillers pédagogiques départementaux arts et culture et arts plastiques
Confluence : 05 63 63 57 62
REEL : 05 63 91 17 14
Public cible
école
collège
lycée
Effectif
classe
Lieux
établissements scolaires ou lieux culturels
Période
novembre : Lettres d'automne (Confluences)
mai : Les jolis mots de mai (REEL)
Salon du livre de Beaumont de Lomagne
Salon du livre d'artistes de Saint-Antonin-Noble-Val
Salon du livre de Valence d'Agen

Le projet

Après avoir lu et étudié l'œuvre d'un auteur, d'un illustrateur, les élèves rencontrent l'artiste afin d'échanger avec lui.

La démarche

Étape 1

Candidater au projet via ADAGE ainsi qu'auprès des différents partenaires. Après avoir choisi l'auteur/l'illustrateur proposé, les établissements scolaires s'inscrivent auprès de l'association porteuse du projet.

Étape 2

L'œuvre de l'artiste sélectionné est étudiée en classe.

Étape 3

Rencontre avec l'artiste. Les élèves échangent avec lui. La rencontre peut se faire en classe ou sur un autre lieu.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres chorégraphiques/ appréhender des œuvres chorégraphiques et des productions artistiques/ cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création/ s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre chorégraphique.

Restitutions envisagées/possibles

Possibilité d'accompagner la rencontre par une production artistique réalisée en classe (lecture à voix haute, spectacle vivant, production plastique...).

Possibilité d'exposer les créations réalisées en classe dans les salons organisés par les associations (contacter directement l'association porteuse du projet).

Dépenses à envisager

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le conseil départemental (contacter : service.cultureledepartement82.fr).

Participation aux frais de venue des artistes (contacter les associations)

PATRIMOINE, MUSÉES, LANGUES ET CULTURE

Les enfants du Patrimoine en Tarn-et-Garonne

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; enfants du patrimoine**

Domaine	architecture
Partenaire	CAUE 82
Contact	conseillers pédagogiques départementaux arts et culture et arts plastiques CAUE 82 caue82@ledepartement82.fr 05 63 03 80 88 Sandra Gaspard chargée jeune public sandra.gaspard@ledepartement82.fr
Public cible	école collège lycée
Effectif	classe
Lieux	lieux patrimoniaux du département
Période	septembre pour les visites de novembre à mars ou de mars à juin pour les ateliers de pratique accompagnés par le CAUE
Intervenant	associations culturelles CAUE

Le projet

Les enfants du patrimoine ont vocation de sensibiliser les plus jeunes au patrimoine dans sa globalité et de les éveiller aux questions liées à l'art, l'histoire, l'architecture et la découverte des spécificités du département qui sont autant d'atouts à valoriser. De la même manière, les enseignants pourront enrichir leur pratique pédagogique en dehors de l'enceinte scolaire. Enfin, cela permet la mise en œuvre d'un réseau d'acteurs culturels et associatifs que le CAUE 82 est heureux de fédérer autour de ce projet ludique et pédagogique. Ces moments pourront faire l'objet par la suite d'un accompagnement en classe au travers de projets pédagogiques approfondis ou d'interventions ponctuelles allant de 1 à 3 séances.

La démarche

Étape 1

Inscription via ADAGE puis, à partir de juillet, inscriptions aux visites.

Étape 2

En septembre, visite dans le cadre des journées du patrimoine.

Étape 3

Possibilité d'ateliers de pratique avec un accompagnement par Sandra Gaspard, architecte du CAUE.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : appréhender des œuvres et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire/ cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/ échanger avec un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel// mettre en relation différents champs de connaissances/ exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ mobiliser ses savoirs et ses connaissances au service de la compréhension d'une œuvre.

Restitutions envisagées/possible

En fonction du lien avec d'autres actions départementales, possibilité d'exposer les œuvres réalisées dans le cadre de l'action départementale « Aux arts citoyens, échappées poétiques » ou des différents salons organisés par les associations dans le département.

Dépenses à envisager

Visites et ateliers gratuits

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le conseil départemental (contacter : service.culture@ledepartement82.fr).

Visite au musée

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; visite au musée**

Domaine	
patrimoine, musée	
Partenaire	
musée Ingres Bourdelle, Montauban	
musée Victor Brun, Montauban	
musée du jouet, Montauban	
musée Calbet, Grisolles	
espace Firmin Bouisset, Castelsarrasin	
la Mounière, Septfonds	
expositions temporaires avec ateliers de pratique	
Contact	
conseillers pédagogiques départementaux arts et culture et arts plastiques	
Public cible	
école	
collège	
lycée	
Effectif	
classe	
Lieux	
musées du département	
Période	
année scolaire 2022-2023	

Le projet

En amont ou en aval d'un projet pédagogique mené en classe, organiser une visite dans un musée pour découvrir le fonds ainsi que les expositions temporaires. Participer à un atelier de pratique artistique proposé par la structure.

La démarche

Étape 1

Préparation de la visite en classe par la sensibilisation au lieu et aux œuvres exposées.

Étape 2

Sortie au musée.

Étape 3

Participer à un atelier de pratique en lien avec la visite.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : appréhender des œuvres et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire/ cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/ échanger avec un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif/ utiliser des techniques d'expression artistiques adaptées à une production/ réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel/ mettre en relation différents champs de connaissances/ exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ mobiliser ses savoirs et ses connaissances au service de la compréhension d'une œuvre.

Dépenses à envisager

Visites et ateliers gratuits (contacter la structure)

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le conseil départemental (contacter : service.cultureledepartement82.fr).

Les occitanes de Belleperche

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; belleperche**

Domaine	langue et culture régionale
Partenaire	association ALCOC Abbaye de Belleperche Conseil Départemental
Contact	Baptiste Vialade conseiller pédagogique départemental LVR cpd-occitan.ia82@ac-toulouse.fr
Public cible	école (à partir de la GS)
Effectif	classe (dans la limite de 12 classes pour la journée)
Lieux	Abbaye de Belleperche 82700 Cordes Tolosannes
Période	les 16 et 17 juin 2022
Intervenant	intervenant ALCOC service éducatif de l'abbaye de Belleperche CPD Occitan Yves Durand (artiste) Coline Hateau (artiste)

Le projet

Ces journées organisées conjointement par l'association pour la langue et la culture occitanes (ALCOC) et le Service éducatif de l'Abbaye de Belleperche avec le soutien financier du Conseil Général de Tarn-et-Garonne sont l'occasion pour les élèves participants de découvrir des éléments de la culture occitane : théâtre, contes, musique et danses, films. Elles sont aussi l'occasion de découvrir le site historique de l'Abbaye de Belleperche. Elles sont un rendez-vous annuel important dans la programmation culturelle occitane proposée conjointement par la Direction Académique et le Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

La démarche

Ce projet permet de développer des compétences et des connaissances (en lien avec les programmes de l'Education Nationale) dans le domaine de la culture régionale dans toute sa dimension et permet aux élèves de découvrir, de pratiquer et de s'approprier les différents aspects de la culture occitane à travers des activités interdisciplinaires.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/ échanger avec un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses connaissances au service de la compréhension d'une œuvre/ mettre en relation différents champs de connaissances.

Dépenses à envisager

Une participation de 1€ par élève sera demandée.

Les transports sont pris en charge par le Conseil Départemental aux conditions habituelles de visites de l'Abbaye.

ARTS PLASTIQUES

Une année de sculpture

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; une année de sculpture**

Domaine	arts plastiques
Partenaire	espace Bourdelle sculpture
Contact	conseillers pédagogiques départementaux arts et culture et arts plastiques Alixé André Acquier espace Bourdelle Sculpture 06 63 63 90 15 espace.bourdelle@gmail.com
Public cible	école collège lycée
Effectif	classe
Lieux	classe ou espace Bourdelle
Période	novembre 2022 à avril 2023
Intervenant	Alixé André Acquier

Le projet

L'association Espace Bourdelle intervient dans les écoles du Tarn-et-Garonne depuis plus de 20 ans afin d'ouvrir les enfants à la découverte et l'apprentissage de la sculpture par la mise en place d'ateliers de pratique. Sur la base d'une thématique, l'atelier propose, selon les possibilités et les orientations choisies (travaux individuels ou collectifs), diverses techniques: papier mâché, taille directe, modelage terre cuite, mosaïque, Land-Art, prises d'empreintes, plâtre... Une Exposition-restitution en fin de session dans le cadre du Festival de la Sculpture de Montauban vient clôturer l'aventure.

La démarche

Étape 1

Inscriptions via ADAGE. En septembre, inscriptions auprès de l'Espace Bourdelle Sculpture.

Étape 2

Les ateliers se déroulent sur une période de 3 à 5 séances entre lesquels le projet continue de vivre et d'évoluer (appui possible des conseillers pédagogiques). Ces moments de pratique sont enrichis par la visite des ateliers Bourdelle.

Étape 3

Les réalisations sont mises en valeur dans le cadre du festival de la sculpture organisé par l'espace Bourdelle en mai/juin.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : appréhender des œuvres et des productions artistiques/ identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire/ cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/ échanger avec un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif/ utiliser des techniques d'expression artistiques adaptées à une production/ réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel/ mettre en relation différents champs de connaissances/ exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ mobiliser ses savoirs et ses connaissances au service de la compréhension d'une œuvre.

Restitutions envisagées/possibles

En fonction du lien avec d'autres actions départementales, possibilité d'exposer les œuvres réalisées dans le cadre de l'action départementale « Aux arts citoyens, échappées poétiques » ou des différents salons organisés par les associations dans le département.

Participation au Festival de la sculpture en mai/juin

Dépenses à envisager

Interventions

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le conseil départemental (contacter : service.cultureledepartement82.fr).

DES PROJETS AUX REGARDS CROISÉS

Classe culture et langue anglaise

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; classe culture et langue anglaise**

Domaine	
langues vivantes	
Partenaire	
ligue de l'enseignement	
Contact	
Emie Espanel	
cpd-LVE	
06 63 63 90 15	
cpdlve82@ac-toulouse.fr	
Public cible	
école (cycle 3)	
Effectif	
classe	
Lieux	
base d'accueil Saint Nicolas de la Grave	
Période	
à définir	
Intervenant	
intervenants anglophones natifs agréés spécialisés en EAC	

Le projet

Une classe de cycle 3 est accueillie en immersion anglaise pendant 3 à 5 jours dans le centre d'accueil de Saint Nicolas pour le 82, sur le principe d'une classe transplantée. **Toutes les activités : artistiques, culturelles, sportives, ludiques, théâtrales,... sont menées en langue anglaise par les intervenants anglophones.**

La démarche

Étape 1

Inscription via ADAGE. Préparation du projet avec les élèves : LVE : préparation du trousseau et travail sur l'emploi du temps et les routines du quotidien. (transversal). Travail autour des pays anglophones : approche culturelle au travers de l'apprentissage de la LVE.

Étape 2

Immersion en LVE : pratique de la langue en interaction sur toute la durée du séjour. Mobilisation de toutes les activités langagières au travers des activités proposées. (chants, danses, fabrications, théâtre...). Approche d'une culture différente liée à la langue étrangère. Découverte de l'Ecosse : villes, coutumes, paysages...Mise en confiance et valorisation des capacités de chacun.

Étape 3

Réinvestissement d'outils. Restitution aux autres classes ou aux parents des réalisations. Compte rendu. Validation des acquis des élèves de CM2 (protocole A1 départemental). Prolongement sur d'autres pays ou espaces.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : des lieux et des professionnels de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel/ mettre en relation différents champs de connaissances/ exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

Restitutions envisagées/possibles

Restitutions aux parents et/ou aux autres classes des réalisations.

Dépenses à envisager

Coût habituels d'une classe transplantée (transport, séjour) à la charge des familles avec participation éventuelle du conseil départemental, de la mairie, et de la coopérative scolaire.

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le conseil départemental (contacter : service.cultureledepartement82.fr).

Aux Arts citoyens, échappées poétiques

Titre à renseigner dans ADAGE : **82; aux arts citoyens**

Domaine
Tous domaines confondus
Partenaire
OCCE, TGAC, Ligue de l'enseignement, Espace des Augustins
Contact
Sabine Contival, Xavier Rabbay, conseillers pédagogiques départementaux cpd-artsplastiques.ia82@ac-toulouse.fr cpd-culture.ia82@ac-toulouse.fr
Marie Besson Tarn et Garonne Arts et culture marie.besson@tgac.fr
Monique Baylac OCCE m.baylac-troy@occe.coop
Public cible
école collège
Effectif
non limité
Lieux
Espace des Augustins
Période
octobre 2021 à juin 2022
Intervenant
artistes plasticiens, comédiens, photographes, danseurs, chanteurs

Le projet

Comment vivre la poésie autrement ? A partir de divers recueils de poèmes (insurrection poétique, poèmes pour éveiller les consciences, beautés écrites), s'aventurer sur les chemins de l'inattendu. Dessiner des horizons à venir en coopérant avec des artistes au sein des établissements scolaires. Autour de la poésie, expérimenter d'autres formes de langage que sont le théâtre, les arts visuels, la danse, les marionnettes, la vidéo, le théâtre forum ... dans le cadre d'une formation spécifique ouverte aux enseignants. Créer des moments de partage et de rencontres départementales dans un espace culturel dédié : Les Augustins à Montauban.

La démarche

Étape 1

D'octobre à décembre, en classe : avec les élèves—choix par l'enseignant et ses élèves du ou des domaines artistiques à travailler en fonction du corpus poétique proposé.

Étape 2

De janvier en mai, en classe : avec les élèves—rencontre avec les artistes et ateliers de pratique en fonction du projet.

Étape 3

En juin, à l'espace des Augustins : restitutions (spectacle vivant/exposition) et rencontres avec les classes ayant participé aux échappées poétiques.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) : accueillir un artiste en classe, le questionner pour comprendre sa démarche/ cultiver sa sensible, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expressions artistiques adaptées à une production/ mettre en œuvre un processus de création/ concevoir et réaliser la présentation d'une production/ s'intégrer dans un processus collectif/ réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel/ mettre en relation différents champs de connaissances/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre.

Restitutions envisagées/possibles

Restitution à l'Espace des Augustins à Montauban en juin.

Possibilité d'organiser une restitution dans son village et/ou l'établissement scolaire.

Dépenses à envisager

Financement du matériel nécessaire à la pratique artistique lors des ateliers avec l'artiste en classe.

Frais de transport : une partie des frais peut être prise en charge par le Conseil Départemental (contacter: service.cultureledepartement82.fr)

